

François-Michel Lambert

Député des Bouches-du-Rhône

Madame Madame Dominique Simonnot

Contrôleure générale des lieux de privation
de liberté
16/19 Quai de la Loire,
75019 Paris

Paris le 17 novembre 2020,

Madame la Contrôleure générale,

Le 5 septembre dernier j'ai demandé à visiter le Centre de Rétention administrative du Canet à Marseille pour me rendre compte notamment des conditions d'accueil dans un contexte de crise sanitaire. Cette visite n'a pas été particulièrement rassurante.

Depuis notre pays subit la seconde vague de la Covid-19 et un second confinement.

Il y a de très fortes tensions au centre du Canet. Plusieurs incidents ont été relevés récemment et en particulier un incendie le 5 novembre ainsi que des grèves de la faim.

Cette situation de tension est générée par des mesures de distanciation sociales très compliquées à mettre en œuvre alors que trois retenus ont été testés positifs à la Covid-19.

Les retenus sont inquiets de même que le personnel dont on ne connaît pas le niveau de positivité mais qui est aussi très exposé.

Face à cette apparition du virus, Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône a simplement « gelé » les entrées, desserrant un peu l'étau mais dans le même temps, aucune demande de liberté n'a été acceptée par l'autorité judiciaire. Pire les retenus ne peuvent plus assister à leur propre audience ou avoir un contact direct avec leurs avocats, se voyant ainsi bafoué de leurs droits.

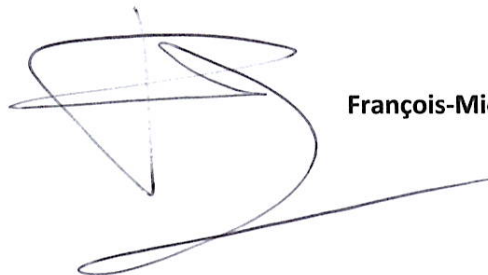
Ces centres de rétention en période de crise sanitaire sont un non sens puisque l'immense majorité des retenus ne peuvent pas être expulsés (l'Algérie pour ne prendre qu'un exemple a actuellement fermé ses frontières) et ils sont donc enfermés jusqu'à 90 jours pour rien.

Je me permets par conséquent de vous saisir pour vous demander d'intervenir et de recommander de vider et de fermer le centre de rétention administrative du Canet, comme vous avez pu le faire dans un passé récent.

Nous ne pouvons en effet laisser perdurer une situation ubuesque qui met en danger les retenus comme les policiers en charge de les surveiller.

Je me tiens à votre disposition pour compléter ces informations et transmet une copie de cette demande à Monsieur le Préfet.

Je vous prie de recevoir, Madame la contrôleur, l'expression de toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

François-Michel Lambert